



Organiser un anniversaire

Par **Alaelili**, le **05/02/2014** à **11:40**

Bonjour,

J'organise mes 18 ans. J'ai loué une salle des fêtes. Il y aura des mineurs et des majeurs. J'ai demandé à chacun de dormir sur place.

Ai je le droit de servir de l'alcool?

Dois je empêcher les gens de repartir?

Dois je prévoir la présence de secouristes?

Que l'impose la lois?

Par **moisse**, le **05/02/2014** à **17:10**

Bonjour,

Il s'agit d'une manifestation privée.

La loi ne vous impose rien sauf si vous attendez plus de 5000 personnes, dans une très grande salle des fêtes, genre POPB Bercy.

Vous demandez aux gens de coucher sur place, mais comment ?

Vous avez le droit de servir de l'alcool.

Pour les invités alcoolisés qui repartent, c'est comme dans la publicité télévisée, vous aurez l'accident sur la conscience.

Vous ne disposez pas des moyens de police vous permettant d'intercepter ceux qui désirent prendre le volant même "défoncés"

Vous n'avez pas besoin de secouristes.

C'est bien de poser des questions, mais si vous avez peur des problèmes liés à la consommation d'alcool, vous devez organiser leur distribution et ne pas laisser les boissons en libre service.

Par **Tisuisse**, le **05/02/2014** à **18:42**

Bonjour Alaelili,

Servir de l'alcool aux mineurs, même de façon gratuite, est interdit. En cas d'accident dû à l'alcool, vous pourriez être reconnu responsable et j'espère que vous aurez souscrit une bonne assurance pour cette soirée.

De plus, même en comité privé, donc exclusivement sur invitation, le tabac, sous toutes ses formes (et je ne parle pas des drogues qui pourraient circuler) y est interdit dans l'enceinte de cette salle des fêtes. Vous devrez aussi faire attention à l'heure limite de fermeture et au calmes du voisinage. Bref, il y a tellement de choses auxquelles il va vous falloir faire attention si vous ne voulez pas que votre anniversaire, dans cette salle des fêtes, ne se transforme en une sale défaite. Prenez bien toutes les infos en mairie, y compris les assurances.